

Association des Juristes

Franco-Britanniques



**Franco-British Lawyers
Society Limited**



**SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE**

L'HOMME, ROI DES ANIMAUX ? ANIMAUX, DROIT & SOCIÉTÉ

Colloque organisé par
l'Association des Juristes Franco-Britanniques (AJFB)
et la Société de Législation Comparée (SLC)

DATE

Le vendredi 11 octobre

LIEU

Palais du Luxembourg (siège du Sénat)

PROPOS DU COLLOQUE

Le colloque entend présenter les regards croisés de spécialistes français et britanniques (juristes praticiens, universitaires, scientifiques, etc.) sur l'appréhension par le Droit de la condition animale mais également sur la place faite à l'Animal dans nos sociétés et cultures respectives, aujourd'hui et après le Brexit.

LES INTERVENTIONS

Sachant que le colloque s'étale sur une seule journée, et de façon à lui donner un tour aussi vivant et interactif que possible, les interventions devront se limiter à une durée d'une vingtaine de minutes. La publication ultérieure des actes du colloque permettra aux intervenants qui le souhaiteraient de compléter leur contribution dans sa version écrite.

PROGRAMME

8h45/9h – ACCUEIL

- Monsieur le Sénateur Arnaud BAZIN
- AJFB/FBLS
- SLC

MATINEE

SOUS LA PRESIDENCE DU BATONNIER BERNARD VATIER,
ANCIEN PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES JURISTES
FRANCO-BRITANNIQUES/FRANCO BRITISH LAWYERS SOCIETY

9h30 – INTRODUCTION

- Marie-Bénédicte DESVALLON, Avocat au Barreau de Paris, Solicitor of England & Wales, Présidente de la section Droits de l'Animal de la Société de législation comparée

10h00 – ANIMAUX EN TANT QU'ETRES VIVANTS DOUES DE SENSIBILITE ET THEORIE DU LIEN

- *L'animal, un être doué de sensibilité : quelle conséquence en droit ?*

- François-Xavier ROUX-DEMARE, Doyen de la Faculté de droit de l'Université de Bretagne occidentale

- *La théorie du lien : de la violence sur animaux à la violence sur l'humain*

- Jean-Paul RICHIER, Psychiatre, praticien hospitalier

10h45 – L'ANIMAL ET LA JUSTICE DES HOMMES

- *L'animal devant la justice : hier et aujourd'hui*

- Blanche de GRANDVILLIERS, Avocat au Barreau de Paris, et/ou Agnese GHERSI, Avocat au Barreau de Paris
- David THOMAS, Solicitor et/ou Edwina BOWLES, Solicitor

- *L'animal en quête de justice : de la qualification des actes (cruauté, mauvais traitements, négligence...)*

- Frédérique LENDRES, Avocat au Barreau de Paris, et/ou Agnese GHERSI, Avocat au Barreau de Paris
- David THOMAS, Solicitor et/ou Edwina BOWLES, Solicitor

12h00 – DE L'ANIMAL OBJET OU TITULAIRE DE DROITS A L'ANIMAL SUJET DE DROIT ?

- Jean-Marc NEUMANN, Chargé d'enseignement en droit de l'animal au Centre Européen d'Enseignement et de Recherche en Ethique
- Raffael FASEL, Cambridge Centre for Animals Rights Law

12h45 - PAUSE DEJEUNER

APRES-MIDI
SOUS LA PRESIDENCE DE JEAN-CLAUDE NOUËT,
MEDECIN, BIOLOGISTE, PROFESSEUR DES UNIVERSITES

14h15 – LES DONNEES DE LA SCIENCE ET LEUR IMPACT SUR LA COMPREHENSION DU MONDE ANIMAL

- Jean-Claude NOUËT, Médecin, Biologiste, Professeur des universités

14h45 – A PROPOS DE L'ABATTAGE

- Frédéric FREUND, Directeur de l'OABA
- Peter STEVENSON, Chief Policy Advisor of Compassion in World Farming (CIWF)

15h30 – TRAFIC DES ANIMAUX SAUVAGES

- Sofie HERMANN FLENSBORG, Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)

16h00 – LE TRANSPORT DES ANIMAUX APRES LE BREXIT

- Un intervenant des Douanes *

16h30 – LES ANIMAUX ET LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- Nicolas HULOT, Ancien ministre *

17h00 – REFLEXIONS CONCLUSIVES : QUELLES PERSPECTIVES LEGISLATIVES ?

- Monsieur le Sénateur Arnaud BAZIN

* **Intervenants pressentis**

Le 17 juin 2019

Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles avant le **9 octobre** auprès de :
emmanuelle.bouvier@legiscompare.com

La participation à ce colloque est gratuite.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité.

Conférence validée au titre de la formation continue des avocats.